

COUPE de la LIGUE de PARIS 2008 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE

Finale Régionale

(Epreuves en Strokeplay Net)

Epreuve qualificative pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise

Finale	Samedi 21 juin 2008 Golf de La Vaucouleurs (Les Vallons)
--------	---

Qualifications Départementales

(Epreuves en Strokeplay Net)

	Coupe de la ville de Paris (AS du 75)	Coupe des Yvelines (AS du 78)	Coupe des Hauts de Seine (AS du 92)
1^{er} tour	Samedi 29 mars Chantilly Dolce.	Samedi 29 mars Chevannes- Mennecy	Samedi 29 mars La Vaucouleurs (Rivière)
Tour final	12 avril Mont Griffon	Samedi 12 avril Vaucouleurs (Rivière)	Samedi 17 mai Clément Ader

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations doivent être affiliées à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association.

JOUEURS :

- L'index pris en compte sera celui de la veille du jour de l'épreuve, et **devra être inférieur ou égal à 21,4.**
- Etre membre de l'association corporative d'entreprise, qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf **avant le 1^{er} avril 2008 - Interdiction de participation avec une licence (indépendant).**
- Les joueurs corporatifs licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés » devront avoir été enregistrés comme membre de l'association corporative qu'ils représentent (voir procédure par l'extranet)
- Etre salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association (cf. liste des joueurs potentiels).
- Certificat Médical : Les joueurs et joueuses engagés devront avoir fait enregistrer par leur club de licence, un certificat de non contre indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix (Réf Vademecum des Clubs).
-
-

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris (voir dossier ci-joint). Le nombre d'équipes est limité **à 24 par comité départemental** (ordre d'arrivée des inscriptions). La liste des joueurs potentiels devra être documentée sous extranet (<http://fleole.ffgolf.org/netligue/>) avant le 5 mars 2008. Mais, évolution importante, vous pourrez faire évoluer la liste de vos joueurs tout au long de la saison. Pour chaque épreuve, c'est la liste à jour au lundi précédant le compétition qui sera prise en compte.

-
- Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **35 €** par équipe. Ils doivent parvenir au plus tard le **7 février 2008** à l'adresse suivante:
- Ligue de Paris 1 avenue du golf , 78114 Magny les hameaux
- Tel : 01 47 41 66 66 - Fax : 01 47 41 66 67,.
- Les greenfees Equipe devront être envoyés une semaine avant la compétition au Golf d'accueil, accompagnés de la liste des départs. Un reçu vous sera remis.
- Les équipes qui déclareront forfait (par e-mail auprès du golf d'accueil avec copie à la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green fee équipe auprès du golf d'accueil sous peine de ne pas être admis à disputer la coupe l'année suivante.
- Les heures de départ, établies par le golf d'accueil au moins 48 h avant l'épreuve, seront données de façon non nominative par téléphone **qu'aux associations qui auront réglé le droit de jeu équipe.**

FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

STROKEPLAY NET / 4 simples / 18 trous

Marques de départ : BLANCHES, pour les Messieurs – BLEUES, pour les Dames

COMPOSITION DES EQUIPES : Equipes de 4 joueurs ou joueuses maximum.

A l'issue de la compétition, les joueurs de la partie devront se présenter ensemble au « recording », sous peine de disqualification.

Epreuves départementales :

Dans chacun des 3 comités départementaux de la ligue de Paris (Paris, Yvelines et Hauts de Seine), les équipes joueront 2 tours (4 simples sur 18 trous, en strokeplay net, pour chaque tour).

Le total des 3 meilleurs scores de chaque tour, sera retenu.

En cas d'égalité les équipes seront départagées en comparant le plus mauvais score non comptabilisé (4^{ème} carte), puis le meilleur score, puis le 2^{ème} meilleur score, puis le 3^{ème} meilleur score. En d'égalité sur les 4 cartes, le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la meilleure carte, puis sur les 6 derniers trous, puis sur les 3 derniers trous, puis sur le dernier trou.

- **Intempéries :** Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être appliquées :
 - a) Si lors de l'un des 2 tours le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors que tous les 1^{er} et 2^{ème} joueurs de chaque équipe n'ont pu terminer leur partie, alors le tour est annulé.
 - b) Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins tous les 1^{er} et 2^{ème} joueurs de chaque équipe ont pu terminer leur partie, alors le classement du tour final est fait comme suit :
- Seuls tous les 2 premiers joueurs de chaque équipe ont terminé leur partie alors le classement des équipes est fait en additionnant le score des 2 joueurs
- Seuls tous les 3 premiers joueurs de chaque équipe ont terminé leur partie alors le classement des équipes est fait en additionnant le score des 3 joueurs

Le vainqueur de l'épreuve départementale sera l'équipe qui aura le meilleur score à l'issue des 2 tours (addition des 3 meilleures cartes pour chacun des 2 tours)

Le trophée du comité départemental sera remis le jour du tour final au club vainqueur, et lui sera confié pour un an. La réplique remise en même temps, restera la propriété du club.

un classement final est établi pour chacune des épreuves des comités départementaux par addition des 3 meilleures cartes par tour.

Sont qualifiées pour la finale régionale :

1 équipe par tranche de 7 associations d'entreprises affiliées par comité départemental au 30/11/2007 avec un minimum de 4 équipes par CD.

CD du 75 : 59 associations → 7 équipes qualifiées

CD du 78 : 29 associations → 4 équipes qualifiées

CD du 92 : 54 associations → 7 équipes qualifiées

Finale régionale :

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu.

Le vainqueur de l'épreuve sera l'équipe si aura le meilleur score de la finale.

- **Egalité pour le classement de la finale :** En cas d'égalité les équipes seront départagées en comparant le plus mauvais score non comptabilisé (4^{ème} carte), puis le meilleur score, puis le 2^{ème} meilleur score, puis le 3^{ème} meilleur score. En d'égalité sur les 4 cartes, le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la meilleure carte, puis sur les 6 derniers trous, puis sur les 3 derniers trous, puis sur le dernier trou.
- **Intempéries :** Dans le cas où le déroulement de l'épreuve est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être appliquées :
 - 1-Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors que tous les 1^{er} et 2^{ème} joueurs de chaque équipe n'ont pu terminer leur partie, alors le tour final est annulé. Les équipes qualifiées pour la finale inter-régionale sont les équipes vainqueurs de chacune des compétitions départementales. Un play off sera organisé entre les 3 équipes classées secondes des épreuves qualificatives départementales
 - 2-Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins tous les 1^{er} et 2^{ème} joueurs de chaque équipe ont pu terminer leur partie, alors le classement du tour final est fait comme suit :
 - a- Seuls tous les 2 premiers joueurs de chaque équipe ont terminé leur partie alors le classement des équipes est fait en additionnant le score des 2 joueurs
 - b- Seuls tous les 3 premiers joueurs de chaque équipe ont terminé leur partie alors le classement des équipes est fait en additionnant le score des 3 joueurs

Finale Inter-Régionale :

Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise, qui aura lieu du 16 au 18 Septembre 2008 sur le golf de Mont Griffon (95)

PRIX

Le trophée sera remis le jour de la finale régionale au club vainqueur, et lui sera confié pour un an.

La réplique remise en même temps, restera la propriété du club.

Des médailles individuelles récompenseront les joueurs des 3 premières équipes.

COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve sera composé :

- d'un membre de la commission du golf d'entreprise de la Ligue de Paris,
- d'un membre de la commission sportive du golf d'accueil,
- de l'arbitre de Ligue, désigné pour l'épreuve,
- de l'administrateur de tournoi de Ligue.